

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article816>

Autrefois, le certificat d'études primaires.

- Revue N°60 -

Date de mise en ligne : samedi 28 septembre 2013

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Autrefois, le certificat d'études primaires.

Il se passait normalement à la fin du parcours de l'école primaire. Avant 1940, un élève doué qui travaillait bien, pouvait à 12 ou 13 ans, être apte à passer l'examen et à le réussir. Souvent il quittait l'école presque aussitôt pour entrer dans la vie active, sans aller au cours supérieur complémentaire. Alors qu'à cette époque l'école était obligatoire jusque 14 ans.

Aussi, en 1940, afin de mettre fin à cette habitude, le ministère décida que le Certificat se passerait dorénavant dans l'année des 14 ans de l'élève, celui-ci étant tenu de participer à des activités et des épreuves sportives : athlétisme, natation, sport d'équipe et d'initiation culturelle, chant, théâtre

Mais pour l'instituteur qui présentait des élèves au Certificat, l'essentiel était d'abord qu'ils l'obtiennent. Pour cela, l'année où se passait l'examen était consacrée à la révision des connaissances et règles, particulièrement les épreuves principales aux notes éliminatoires : français (moins de 5 fautes en dictée), arithmétique. L'instituteur se donnait corps et âme en entraînant ses élèves dans des heures supplémentaires de révision, pour se rappeler les règles de grammaire : participe passé, conjugaison et autres et multipliait les séries de problèmes : les trains décalés, robinets et débit d'eau

Pour ce qui me concerne, étant né le 26 août 1929, 1943 était l'année de mes 14 ans. A cette époque, M. Robert Garnesson, directeur de l'école des garçons (en ce temps filles et garçons étaient dans des écoles différentes), avait en charge les cours préparatoires au Certificat d'études, c'est avec lui que j'ai suivi les 3 années qui le précédaient.



Mais c'était temps de guerre et d'occupation. Notre école avait été réquisitionnée et transformée en hôpital militaire. Elle fut détruite en juin 1940. Alors nous avons migré : 1940-41 à la Maison des œuvres [1] (appartenant à la paroisse pour ses activités loisirs), 42-43 au Musée, place de l'Hôtel de ville, 42-43, enfin remise en état, nous avons pu réintégrer notre école rue Camille Margaine [2]

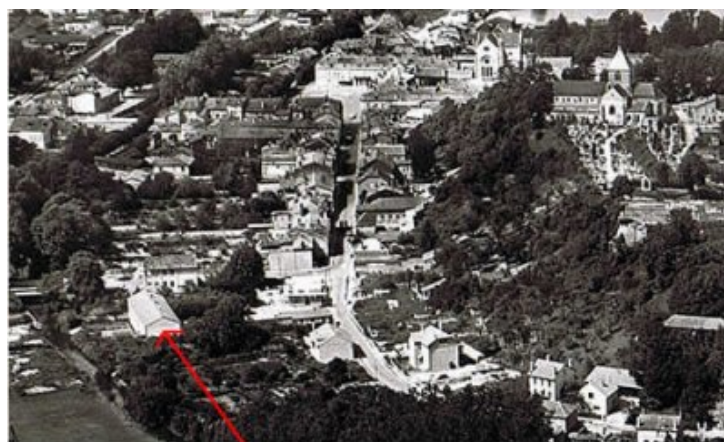
Pour les postulants, année la plus importante, notre directeur nous disait n'avoir connu aucun échec jusque là et il ne voulait pas commencer avec nous. Nous demeurions onze inscrits dans la dernière ligne droite. Aussi nous avons passé une année dense en heures supplémentaires : règles de grammaire et d'orthographe que nous retrouvions en application dans les dictées et les rédactions, règles arithmétiques dans les séries de problèmes. C'est pourquoi je crois que le 28 mai nous étions prêts.

L'examen était pour tous les élèves du canton. Il se passait au chef-lieu et dans notre école. Comme souhaité, nous fûmes reçus tous les 11. J'étais même premier du canton. Alors ce fut joie et fête : goûter en commun, photos
Mais le certificat d'études n'était pas un aboutissement en soi, plutôt une porte ouverte sur certains secteurs d'activité : gendarmerie, poste ou préparatoires à d'autres études complémentaires.

Autrefois, le certificat d'études primaires.



Un groupe de candidats au C.E.P. dans les années 70



Ecole Camille Margaine
Le quartier de l'école après la guerre

En ce qui concerne notre groupe de 11 certifiés Ménéhildiens, 3 poursuivirent des études plus ou moins longues : Maurice, Michel et Adrien, qui a quitté Menou peu de temps après, j'ai oublié son prénom. Sept autres entrèrent dans la vie active : atelier, coursier, bureau : Pierre, Jean (2), Denis, Robert, Gabriel, Roger Pour mon cas personnel je suis entré en école d'agriculture. Mais les deux écoles régionales étaient fermées pour cause de guerre et d'occupation par les Allemands. Je n'ai pu y accéder qu'en 1945, un an après la réouverture de l'école d'agriculture de Crézancy, près de Château-Thierry dans l'Aisne.

Le Certificat d'études, quant à lui, ne fut plus organisé à l'échelon cantonal à partir de 1969, sauf pour quelques uns qui voulaient entrer à l'école de gendarmerie. Ils ont pu le passer jusqu'en 1989. Après tous les élèves furent obligés d'entrer dans le même moule : classes primaires puis entrée en 6ème à 11 ans. Le ministère de l'éducation nationale souhaitait que le maximum de jeunes obtiennent le baccalauréat ! Etait-ce vraiment la meilleure solution ?

Beaucoup sont restés sur le bord de la route, sans diplôme, mais surtout sans les connaissances de base en français, mathématique, ouverture sur la vie réelle. Tous les élèves ne sont pas faits ni préparés à poursuivre des études secondaires, alors qu'ils peuvent avoir l'intelligence des mains, être habiles en activité manuelle et réussir autrement. Il faut penser à eux. La formation en alternance : 50% en cours, 50% en apprentissage ne doit pas être considérée comme une sous formation.

Les 11 postulants Ménéhildiens reçus au Certificat le 28 mai 1943 :

En haut : Pierre Robin, Denis Adam, Michel Guillemot

Au centre : Jean Jacquemet, Jean Bichet, Roger Herbillon, Gabriel Lazzarin, ? Adrien,

Autrefois, le certificat d'études primaires.

En bas : Maurice Morand, Jean-Louis Méry, Robert Matlin



[1] Au centre, en arrière plan, la maison des œuvres qui ne sera jamais reconstruite.

[2] A droite, l'école de garçons de la rue Camille Margaine reconstruite.